



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2018

### **Le Conseil Municipal :**

- Approuve le procès-verbal de la réunion du 26 Juin 2018.
- Décide de réaliser une étude afin de déterminer dans quelles conditions techniques, administratives et financières, l'actuelle piste du poste de refoulement à Villebrion pourrait être transformée en piste communale pour l'accès des véhicules de grand gabarit pour les secours et les livraisons.
- Valide l'avant-projet d'enfouissement des réseaux secs à Chaussinand dont le montant à charge de la commune devrait être de l'ordre de 112 000 € sous réserve de l'accord du Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche. Les travaux ne devraient pas commencer avant 2020.
- Rappelle aux habitants qu'à partir de Janvier 2019, les poubelles grises seront toutes supprimées et remplacées par 5 Points d'Apport Volontaire équipés de 4 bacs : ordures ménagères, cartons, verres et boîtes de conserve. Ces 5 points seront implantés : route de Chaussinand, route de Villebrion, route des Genêts et route du Château au Monteil et à la Mothe.
- Désigne Mr Christian RANC pour représenter le Conseil Municipal au sein de la commission électorale.
- Décide du déroulement de la cérémonie de commémoration du centenaire de l'armistice de 1918. Une information détaillée sera déposée dans chaque boîte à lettre fin Octobre.
- Vote le montant des subventions 2018 pour un montant total de 1070 € à savoir :
  - Paroisse d'Accons (chauffage de l'église) : 100 €
  - Société de chasse Accons : 150 €
  - Sapeurs-pompiers Le Cheylard : 200 €

- F.N.A.T.H. (Accidentés du travail et handicapés) : 100 €
  - C.A.T.M. (Combattants Algérie-Tunisie-Maroc) : 100 €
  - Association « Les Colombes de l'Espoir » : 150 €
  - Ouverture de l'église : 250 €
  - Ecole publique du Cheylard pour sortie pédagogique : 20 €
- Décide le versement de 400 € à l'école primaire privée du Cheylard, dans le cadre de la participation obligatoire des communes au fonctionnement des écoles privées, concernant deux élèves de la commune pour l'année scolaire 2017/2018.

Prochaine réunion : Mardi 4 décembre 2018 à 20 heures